

**RAPPORT PREPARATOIRE DES COMORES  
A LA  
CONFERENCE MONDIALE  
SUR LA PREVENTION DES CATASTROPHES  
18-22 Janvier 2005  
KOBE-HYOGO (JAPON)**

**INTEGRER LA PREVENTION DES CATASTROPHES  
AUX DIFERENTES POLITIQUES PUBLIQUES**

**MINISTERE DE LA DEFENSE ET  
DE LA SURETE DU TERRITOIRE**

**DIRECTION NATIONALE  
DE LA PROTECTION CIVILE**

Le Gouvernement des Comores remercie :

- le Secrétariat inter-institutionnel de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes/Section Afrique.
  - le bureau du PNUD pour la prévention des crises (BCPR)
  - le Secrétariat de la Réunion consultative Régionale.
- et plus particulièrement Mme NOROARISOA-ONU/SIPC, Afrique, qui a personnellement invité les Comores à la réunion.

L'Union des Comores est un pays prédisposé aux catastrophes dues aux cyclones, inondations, naufrages, aux menaces du volcan karthala et aux épidémies. Celles ci ont eu un impact considérable, depuis 1975, sur les vies humaines, les moyens d'existence et sur une économie déjà fragile.

Face à ces risques, le Chef de l'Etat de l'Union a recommandé à son Gouvernement, la mise en place d'une politique nationale de protection civile, conforme aux nouvelles structures étatiques pour renforcer l'Etat de droit et soutenir le Développement durable du pays.

C'est dans ce sens que le Ministère de la Défense et de la Sûreté du Territoire a organisé un séminaire national marquant ainsi la volonté du Gouvernement de s'engager à mettre tout en œuvre pour le décollage du secteur.

Ce séminaire constitue le point de démarrage à partir duquel le système des Nations Unies et l'ONU-SIPC/Afrique vont intervenir pour appuyer techniquement et financièrement tous les efforts du Ministère de la Défense et en particulier de la Direction Nationale de la Protection Civile pour le renforcement des capacités nationales en matière de prévention et de gestion des catastrophes avec comme principaux objectifs d'aider l'Etat Comorien à améliorer les capacités et les compétences au niveau :

- de la coordination de la prévention des catastrophes
- des compétences et techniques nécessaires en matière de prévention et de gestion des catastrophes.
- Du mouillage par réseau (networking) entre les diverses institutions associées à la gestion des catastrophes par l'organisation de séminaires au niveau national.

Suite à la dernière crise sismique du volcan Karthala qui a perduré durant toute l'année 2003, le Ministère de la Défense sur recommandation de la mission d'évaluation d'OCHA, décide de mettre en œuvre de mécanismes de réponses avec l'appui du système des Nations Unies.

Un plan National de préparation et réponses aux urgences est en cours de finalisation. Il est consensuel entre l'Union, les Iles et le système des Nations Unies à Moroni.

- Le présent document énonce les principes, les axes stratégiques et les caractéristiques des catastrophes dont l'état de risque et de vulnérabilité est importante aux Comores.

Le Gouvernement de l'Union des Comores a par ailleurs élaboré en Juin 2003, la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SCRP) contenue dans le (DSRP).

Cadre de référence de la politique nationale de développement, la (SCRP) constitue un instrument de haute potentialité pour la réduction de la pauvreté dans tous ces aspects dont la sécurité des personnes et des biens.

Le (P.A.N.A) programme national pour l'adaptation aux changements climatiques est une grande opportunité pour les Comores de mettre en œuvre des mesures d'adaptation pour le développement durable des îles.

Le coordonnateur, le groupe d'expert, le comité national, sont tous à pied d'œuvre pour la constitution des comités locaux.

A moyen et long terme, l'intégration des activités du plan et du pana devront se faire automatiquement.

Face à cette situation, le Gouvernement s'est engagé à mettre le cap sur le développement.

## **Abréviation**

A .N.D	:	Armée Nationale de Développement
D.N.P.C	:	Direction Nationale de la Protection Civile
SCRP	:	Stratégie de croissance et de Réduction de la pauvreté
DSRP	:	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
CNDRS	:	Centre National de Documentation et de Recherches Scientifiques
N/A	:	Non disponible ou non existant
FADC	:	Fond d'Appui au Développement Communautaire
P.C	:	Poste de commandement.

## Présentation Géographique des Comores

Les Comores sont un Archipel de l'hémisphère Sud composé de quatre Iles (**Mayotte, Anjouan, Mohéli et Grande Comores**) situées dans l'Océan Indien, entre l'Afrique et Madagascar, dans le Canal de Mozambique.

La superficie est de 2034 Km<sup>2</sup> sur une population de près de 650.000 habitants dont 45% sont âgés de moins de 15 ans.

La population rurale de 70 à 80% est constituée en majorité par des Femmes. Le taux de croissance est de 2,7% (**source : Direction Nationale de la statistique**)

Aux Comores, on distingue 2 saisons : la saison chaude du mois de Décembre à Avril et la saison fraîche, de mai à Octobre. La température varie de 23 à 28 degré d et la pluviométrie est supérieure à 1000 mm.

### 1. **La politique nationale**

a) les principes : ils consistent :

- Au ciblage ou centrage des actions sur l'homme en tant qu'instigateur et finalité. Cela revient à placer les communautés locales au milieu des préoccupations et implique la participation active à tous les niveaux, de toutes les couches sociales.

- L'approche « tous risques », qu'ils soient naturels ou provoqués par l'homme, doit intégrer toutes les opérations et globaliser toutes les étapes du cycle de gestion des catastrophes.

### b) **Les Grands Axes Stratégiques**

1- Mettre en place une structure institutionnelle intersectorielle et décentralisée pour la gestion des risques et des catastrophes.

2- Renforcer les capacités nationales et des îles pour la préparation la prévention, l'atténuation et la réponse aux catastrophes.

3- Développer un système d'information nationale fiable qui a pour activité principale la mise en place des systèmes d'Alertes Précoces (prévention).

4- Prévoir des mécanismes financiers permanents et adaptables.

5- Intégrer la réduction des risques et de vulnérabilité dans le plan national de développement du pays.

6- Rapprocher les Comores de la coopération sous-régionale et internationale.

- Législation nationale en matière de réduction des risque : N/A. Cependant, la documentation partielle existante pourrait aider à son élaboration.

#### c) Aspect institutionnels

Les caractéristiques sont les suivantes

##### c.1 Situation de la Sécurité Civile

Jusqu'aux années 1990 début 2000, la priorité nationale comorienne demeurait la protection de la population contre les risques Cycloniques en fonction desquels est conçu un plan de prévention activé à l'approche des phénomènes signalés par l'observatoire météorologique.

L'Armée Nationale supplée par la police nationale le croissant Rouge Comorien, les volontaires potentiels privés restent à l'avant garde des acteurs, intervenant avec comme mission principale, sauver des vies humaines.

Etant donné que les sinistres naturels constituent le type de plus courant de risque et sont la cause des fréquentes interventions, les Autorités Nationales ont créé une Direction Nationale de la Protection Civile au sein du Ministère de la Défense et de la Sûreté du Territoire.

##### c.2 la Direction Nationale de la Protection Civile

Le Décret N°03-078/PR. Portant Organisation du Ministère de la Défense Extérieure et de la Sûreté du Territoire définit les missions de la Direction Nationale.

- Concevoir et appliquer les mesures relatives à la prévention des risques et à la sécurité des biens et des personnes.

- Elaborer et mettre en application tous plans de prévention des risques naturels (prévisibles) .

- La Direction Nationale de la Protection Civile et l'AND ont techniquement identifié les Ministères, services et ONG devant composer dans l'organe National de coordination et de collaboration multisectorielle.

- En ce qui concerne la Réduction/ prévention le SCRP contenu dans le DSRP globalise les concepts de réduction de tous les Ministères. La question à se poser reste sur le financement.

- les plans sectoriels, mis à part : l'environnement, la surveillance épidémiologique et le déversement des hydrocarbures, n'intègrent pas automatiquement ces concepts pour des soucis de coût ou difficultés financières.

- A part le centre national de documentation et de recherche (CNDRS) via l'observatoire volcanologique aucun autre milieu ne prene part aux efforts de réduction des risques. Tous les secteurs attendent le soutien l'Etat qui ne disposent pas de budget pour la prévention.

## **2- PROFIL ET HISTORIQUE DES CATASTROPHES AUX COMORES**

### 2-1 Les Cyclones, Tempêtes Tropicaux et les Inondations

La fréquence moyenne est de 1 à 2 passages par an. La saison s'étend de Novembre à Avril ils provoquent en moyenne 1000 sinistrés.

### 2-2 Les Incendies de Foyer

Ils sont fréquents et meurtriers, soit à partir du non respect des conditions de sécurité des stations d'essence soit des bougies dans les maisons bâties à base de matériaux locaux ou de la cuisine à cause du bois de chauffe. Il n'existe pas un service de sapeur pompier.

### 2-3 Les Eruptions Volcaniques

La plus importante et qui a ravagé 2 villages est celle de 1977.

### 2-4 Le Paludisme et le Choléra

Fréquents et réguliers, le palu fait chaque année.... Décès, le Choléra .....de même.

### 2-5 Les Naufrages Maritimes

Fréquents entre Anjouan et Mayotte, en moyenne 200 morts par an.(source croissant rouge).

## 2-6 Analyse et cartographie de la vulnérabilité

L'inexistence d'un budget national pour le financement des activités de la protection civile fait que les analyses systématiques d'impact et de pertes d'ordre économique et environnemental sont difficiles à procéder après chaque catastrophe.

Les analyses de la vulnérabilité par des traitements de cartographie et d'information sur les risques et régions à risque ont été faites dans le cadre de l'atténuation des effets d'éruption volcanique.

## 2-7 Les systèmes d'Alerte

### 2-7.1 Direction de la Météorologie Nationale

Au niveau national, c'est la Direction de la Météorologie Nationale qui assure la surveillance et le suivi des perturbations tropicales au moyen des renseignements fournis par satellites et des stations de veille météorologique du Sud Ouest de l'Océan Indien.

Cinq phases sur l'évolution de la situation et des avertissements de la population sur les zones menacées comportent l'Alerte Cyclonique Comorien :

Phase I : mise en garde, phase II : avis de menace ; Phase III menace certaine, Phase IV danger imminent , Phase V fin de la menace et levée des alertes.

Tableau : les phases des Avis d'Alerte Cyclonique aux Comores

<b>PHASES</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>SYSTEME DE DEFENSE</b>
Phase I Alerte general	- Observation du Cyclone - Menace Vague pour le territoire	- Météo en Etat d'Alerte - Autorités Nationales et Locales Informées - P.C en Alerte
Phase II avis de menaces	- Danger pour le Territoire National	- Prise des Dispositions par les Autorités (Activation P.C)
Phase III menace certaine	- Danger certain pour le Territoire Nationale	- Prise des dispositions par les autorités (activation P.C)
Phase IV menace	- Danger Imminent Cyclone touchera le Territoire	- Prise des dispositions par Les Autorités
Phase V fin de la menace	- Fin de la menace avec Préavis de 4 à 6 heures	- Evaluation des dégâts et Rapport soumis au niveau supérieur

## Avis D'Alerte Cyclonique Aux Comores

### Autorités à informer :

- Direction Générale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
- Cabinet Mini/Défense Extérieure et de la Sûreté du Territoire
- Vices Présidences de l'Union
- Etat Major de l'AND
- Tous Ministères
- Présidents des îles Autonomes
- Préfets

### Autres

- Système des Nations Unis à Moroni
- Croissant Rouge Comorien

En complémentarité avec ces avis d'alertes, la Direction Nationale de la Protection Civile communique par les médias, les mesures à prendre.

### 2-7.2 Le Système d'Information Sanitaire et de la Surveillance Epidémiologique Ministère de la Santé

La Direction des Endémies Epidémies de la surveillance épidémiologique, et de la réponse aux urgences et catastrophes est composée des services ci-après.

- Paludisme / Filariose
- IST / SIDA
- TBC/ LEPRE
- Hygiène / Assainissement
- Santé aux Frontières
- SIS (Service Information Sanitaire)
- Laboratoire de la Santé Publique

### 2-7.3 Le Système d'Information Sanitaire (SIS)

En tant qu'outil de veille le SIS est chargé de :

- La collecte des données dans les services de base, sur tous les cas des différentes pathologies
- La centralisation et analyse des données
- La déduction des Indicateurs
- L'Information aux autorités supérieures
- La diffusion aux communautés

## 2-7.4 Le Système d'Information et d'Alerte en cas d'Eruption Volcanique

Il comporte 3 phases : Alerte Jaune, Alerte Orange, Alerte Rouge.

Tableau : Les Avis d'Alerte

<b>PHASES</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>SYSTEME DE DEFENSE</b>
1- Alerte Jaune	- Interne à l'Observation et - Autorités Mini/Défense	- Suivre Communiqué - Rester Vigilant - Observer Alentours
1- Alerte Orange	- Eruption Imminente	- Suivre Directives Equipes Secours - Préparer, Emporter Objets Valeurs
Alerte Rouge	- Eruption, Coulée Observée	- Prise des Dispositions par les Autorités - Evaluation Dégâts - Rapport Soumis Autorités Supérieures

- **Moyen de transmission commun aux systèmes : N/A**

Compte tenu de la rapidité d'évolution de certains aléas, il est urgent de les développer.

### 3- GESTION DES CONNAISSANCES

- Gestion de l'information au niveau Gouvernemental : N/A

C'est à l'approche ou au même moment où une catastrophe (cyclone...) frappe ou est certaine d'atteindre le territoire national, que les responsables du secteur concerné disséminent l'information aux moyens de la radio nationale et des médias privés.

Souvent les informations ne sont plus captées par la population des zones reculées. Dans ces zones, les normes de construction ne sont plus respectées du fait de la pauvreté de la population.

- La Direction Nationale de la Protection Civile et l'observation volcanologique du Karthala envisagent l'élaboration des mini-brochures dont les informations seront conformes à celles des documents de l'ONU sur la prévention. Ce sera sur la base de la documentation recueillie au cours des rencontres extérieures.

#### 4- La gestion des Risques

Aucun instrument financier, qu'il en soit des assurances, micro crédit, institutions financières ne s'emploient pour la réduction de l'impact des catastrophes.

Seul le fonds d'appui au développement communautaire (FADC) a réalisé, parmi ses programmes sectoriels financés par le crédit IDA N°3011 –COM, la FADC, dans le cadre du désenclavement et du développement durable, le FADC a réalisé de l'année 2000 à 2003 :

- 4 digues
- 24 adductions d'eau
- 22 assainissements
- 23 pistes

Ces digues, qui, à force de l'érosion côtière causée par la montée des eaux marines, protègent les villages vulnérables.

Si d'autres actions pouvaient s'étendre à :

- Pomoni (Zone côtière)
- Ouani (embouchure de la rivière qui jouxte avec la piste d'atterrissage des flottes)
- Mirontsi (zone côtière)

Ceci sur l'île d'Anjouan.

- Iconi (zone côtière)
- Moindzaza (zone côtière)
- Foumbouni (zone côtière)

Ceci sur l'île de la Grande Comores

Ces villages et villes ne vivraient plus dans l'inquiétude de la montée des eaux marines.

#### 5 Préparation et planification des situations d'urgence :

Le plan national de préparation et réponses aux urgences élaboré par le Ministère de la Défense, les représentants des îles et le système des Nations Unies est en cours de finalisation.

Les composantes du plan sont :

- Analyse de la situation
- Principes Directeurs et stratégies
- Planification et réponse sectorielle

Annexe 1 : historique des catastrophes

Annexe 2 : système d'alerte précoce

Annexe 3 : procédure de mise à jour

Fonds d'urgence national : N/A

En temps de crise, le Ministre de la Défense et de la Sûreté du Territoire, préside l'organe de coordination qui est sous la responsabilité du Directeur Nationale de la Protection Civile.

L'organe de coordination telle qu'elle est prévue aura des ressources humaines suffisantes car tous les Ministères concernés dans la gestion des risques y prennent part. Mais elle ne dispose d'aucun moyen financier.

Les infrastructures nationales et communautaire disponibles sont viables et sécurisées. Elles sont sous la responsabilité et la garde de la Gendarmerie Nationale.

## 6- Priorités nationales pour la conférence Mondiale

6-1 la mise en œuvre de la stratégie nationale de la gestion des risques et des catastrophes.

Le mise en place des structures de coordination nationales et des îles, des équipes de secours existant mais surtout leur opérationnalisation, nécessite un appui à l'élaboration des textes réglementaires spécifiques et de sensibilisation et des moyens de première intervention.

### 6-2 Renforcement des capacités nationales et des îles.

L'action prioritaire est la formation des formateurs- personnel des bureaux qui dissemi, l'information sur la prévention, la préparation et réponse suivront un plan de formation à élaborer et à mettre à jour annuellement.

Au niveau des îles, la constitution d'une base de données et de gestion des informations sur la risques et catastrophes est inexistante.

La formation servira d'opportunité pour les îles qui devront être appuyées en moyens informatiques et matériels moult.

### 6-3 Développement d'un système national d'information et d'Alerte précoce.

La constitution d'un central d'information est d'alerte précoce est nécessaire au niveau national. Il devra être conçu en concert avec le système des Nations Unies et ou tout autre organisme de financement.

## CONCLUSION

Points forts et faibles en matière de connaissance, de ressource et de capacité, (prévention).

### Conclusion points faibles 1

- Manque de sensibilisation des décideurs
- Absence de Structure Nationale de Coordination en matière de GRC.
- Insularité
- Inexistence d'équipements adéquat de lutte
- Insuffisance de ressources financières
- Utilisation non optimale des capacités des ONGS.

### Conclusion points forts2

Il existe néanmoins des capacités qui constituent la force pour la mise en place d'un programme commun :

- Solidarité entre les îles
- Prise de conscience de la situation
- Existence de capacité d'expertise à des degrés différents

Bien qu'un réseau potentiel de communication nationale et internationale existe actuellement aux Comores, l'inexistence des moyens dans plusieurs secteurs au niveau national et des îles, rendent difficile la réponse aux différents désastres.